

Déclaration liminaire des représentants du personnel du SNUipp-FSU Ardèche CTSD extraordinaire du 11 mai 2020

Un métier à réinventer

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques mois encore, que nous serions de nouveau en pré-rentree en cours d'année scolaire ? Personne tant la situation que nous vivons relève de l'exceptionnel. En l'espace de quelques semaines, nous avons dû réinventer, par deux fois, les modalités d'exercice de notre métier.

D'abord à distance, à partir de la mi-mars, nous avons maintenu le lien éducatif avec nos élèves et ce durant toute la période du confinement. Nous avons dû jongler avec les inégalités d'équipement, de formation, de disponibilité des familles.

Maintenant, l'école qui s'était arrêté le 13 mars reprend progressivement. Le SNUipp-FSU a rappelé à de nombreuses reprises les incohérences, notamment dans le courrier qu'il vous a adressé, et le nécessaire temps qui doit être laissé aux équipes. Les enseignants ont à coeur de retrouver les élèves en présentiel mais également de garder le lien avec ceux qui ne reviendrait pas.

Un contexte d'incertitudes

Cependant, sur cette reprise précoce et inhabituelle pèsent de nombreuses incertitudes.

En premier lieu, le protocole sanitaire. Exigeant et c'est légitime, il impose aux équipes, aux mairies en amont de l'accueil des élèves, un chamboulement sans précédent de l'espace scolaire, de ses modalités d'occupation, de nettoyage. En quelques jours à peine, il est demandé aux communautés éducatives d'adapter un cadre national à un contexte local et d'en informer les familles. Nos collègues y travaillent encore actuellement. **Depuis le 4 mai, la montée de pression des acteurs sur ce point est très forte. On doit regretter certaines communications de la hiérarchie, toujours orales, laissant entendre que le cadre du protocole n'était pas à respecter totalement, mais serait une sorte d'objectif idéal inatteignable qui ne serait qu'à approcher !**

Seconde incertitude: l'organisation pédagogique au sein des écoles. La combinaison du volontariat des familles, de la limitation numérique des groupes d'élèves à 10 ou 15 (lorsque les locaux le permettent) et de la mise en distanciel des personnels à risque mais aussi des parents/enseignants non volontaires pour la scolarisation de leur.s enfant.s crée des complexités organisationnelles réelles. Si la circulaire nationale du 4 mai apporte, tardivement et une semaine seulement avant la reprise, des axes de réponses aux questionnements des équipes, elles n'ont été relayées au plan départemental sous aucune forme écrite. L'esprit de la circulaire c'est, dans l'ordre, plan de reprise départemental - choix des équipes - information des familles leur permettant de faire un choix. En Ardèche et dans l'académie visiblement, sur demande de la hiérarchie, ça s'est transformé en sondage des familles - choix des équipes - information des familles - plan de reprise départemental. Cela interroge sur l'utilité, pour les équipes, d'un plan départemental postérieur à leurs concertations et alors que le travail est largement entamé et que les écoles auront repris. Et pourtant, une large part de nos collègues s'est sentie l'obligation morale de présenter à leur conseil d'école les modalités d'organisation retenues voire une ébauche le 7 mai. Dans ce domaine, nombre d'équipes sont encore dans l'incertitude au moment où nous lisons ces lignes tant les paramètres à ajuster sont complexes et variés. **Le temps nous manque.**

Troisième incertitude : l'activation du droit à volontariat des parents-enseignants. Le premier ministre l'a annoncé le 28 avril : les parents auront le choix de placer leurs enfants à l'école. Cette annonce est historiquement unique mais place certains parents-enseignants dans une situation paradoxale. S'ils souhaitent assurer leur service auprès des élèves, d'autres, pour des raisons de risques encourus, ne souhaitent pas, pour l'instant, placer leur enfants dans les écoles et demandent à poursuivre en distanciel. Ils interrogent donc leurs représentants élus que nous sommes de manière d'autant plus insistante que la réponse fournie par le département jusqu'à cet après-midi ne correspondait pas aux annonces nationales. Et c'est précisément l'activation de ce droit qui impacte les effectifs présentiels d'enseignants et impose une réorganisation aux équipes. Certains collègues ont dû formuler plusieurs demandes pour trouver une issue positive. **La temporisation d'application de ce droit reconnu au plan national**

et appliqué dans plusieurs académies depuis plusieurs jours est un facteur supplémentaire de pression sur des équipes déjà sous tension pour cette pré-rentree.

Quatrième incertitude : les questionnements quant aux risques juridiques encourus. Si nous avons levé une partie des angoisses sur ce point, rien n'a été communiqué aux équipes pour l'instant. Nous demandons à ce qu'une note (aussi précise que celle sur le droit de retrait envoyée avec diligence) soit adressée aux écoles.

Les incertitudes à l'origine du contexte de tension professionnelle

Ce tableau d'incertitudes est à l'origine d'une situation de tension professionnelle jamais observée. Réinventer un métier dans un cadre sanitaire oppressant en quelques jours, sans cadre écrit précis et validé au plus près de la réalité départementale, face à ses propres questionnements de parents et aux innombrables inquiétudes de parents relève de l'impossible. Les périodes de confinement et celle de sa sortie ont un impact sans précédent sur les conditions de travail des personnels qui s'ajoutent à celui des conditions de vie en général. Des difficultés professionnelles, psychologiques, médicales, sociales ou économiques touchant certains de nos collègues ou leurs proches risquent d'apparaître. Nous devons tous en avoir conscience et limiter les pressions sur la profession. Nous pesons nos mots. Nous ne comptons plus les appels et mails actuels de collègues qui s'interrogent sur le sens de cette reprise, de leur métier et de leur possibilité de poursuivre. Si le doute et la remise en question font partie de l'ADN de l'enseignement, la dévalorisation et le sentiment de non achèvement sont également régulièrement convoqués. **Dans ce contexte explosif, nous serons extrêmement vigilants à ce qu'aucune pression ne soit portée sur les équipes des écoles.**

Le ministre totalement déconnecté de la réalité des écoles

La période de confinement a démontré de nouveau la professionnalité et la grande capacité des enseignants à s'adapter. Leur engagement a été salué à tous les niveaux. Pour le SNUipp-FSU, il est indispensable que la confiance faite aux professionnels que sont les enseignant-es se poursuive lors du retour à l'école ! Rappelons que dans le domaine pédagogique, les guides nombreux et variés sont des ressources, que les enseignant-es sont libres d'utiliser ou non. Le ministre profite de la circulaire du 4 mai pour recentrer, comme il l'affectionne tant, sur les fondamentaux. Les préconisations sont toujours déconnectées de la réalité du terrain, mais conformes au projet de JM Blanquer d'une école abstraite, où apprendre se confond avec répétition et mécanisation... Ce ministère avance à marche forcée « quoiqu'il en coûte » et utilise l'argument de la réduction des inégalités pour tenter d'imposer individualisation des apprentissages et, dès la rentrée n'en doutons pas, évaluations standardisées. Sa volonté de protocoliser et de normaliser dans ce contexte inédit est particulièrement choquante et à l'image de l'utilisation honteuse de cette crise par ce gouvernement pour avancer sa politique de déstabilisation sociale et de remise en cause des libertés. Les préconisations ministérielles sont, de fait, de moins en moins en lien avec le réel et de plus en plus aberrantes. Pour preuve, cette affirmation en fin de protocole, selon laquelle les « bilans » demandés serviront à ce que les « *difficultés ou retards dans les apprentissages soient immédiatement pris en compte au début de la prochaine année scolaire.* »

Le SNUipp-FSU appelle les enseignant-es à construire toutes les activités/situations d'apprentissages qu'ils et elles jugeront importantes pour les élèves, dans un contexte terriblement contraignant. Il rappelle à la profession qu'elle est seule à même de juger ce qui est réalisable, et surtout « essentiel », dans une situation totalement hors normes que nous n'avions jamais eu à affronter jusque-là.

Durant la période, le SNUipp-FSU a été à l'initiative pour contraindre ce ministère à reconnaître la réalité de terrain et l'engagement de la profession. En cette période qui s'ouvre la profession sait pouvoir compter sur son engagement. Pour nous, tous les éléments de programme seront repris en tenant compte de ce temps suspendu : c'est cela qui constitue la continuité des apprentissages due à tous les élèves.